

cants canadiens de matériel de production d'énergie et, par ailleurs, a mentionné la possibilité de ventes de charbon thermique canadien.

À Brunei, M. Regan a participé en tant que représentant spécial du gouvernement du Canada aux cérémonies d'indépendance tenues à Bandar Seri Begawan le 23 février. Au nom du Canada, il a présenté au peuple de Negara Brunei Darussalam une tapisserie intitulée *Les Nuages*, œuvre de l'artiste canadienne Joanna Staniszczis.

Le fait marquant de la visite de M. Regan en Inde, les 26 et 27 février, a été l'entretien qu'il a eu avec Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, au cours duquel il a été principalement question de l'expansion de la coopération économique et des relations commerciales de l'Inde et du Canada.

M. Regan a par ailleurs fait valoir auprès du ministre du Transport ferroviaire, M. A.B.A. Ghani Khan Choudhury, les intérêts des sociétés canadiennes dans le dossier de l'automatisation du réseau ferroviaire indien. Ce réseau est aussi vaste que celui du Canada mais l'Inde n'a pas encore modernisé ses systèmes de contrôle de transport des passagers et des marchandises. Plusieurs sociétés canadiennes cherchent à obtenir des contrats visant la fourniture d'ordinateurs et de systèmes de télécommunications modernes qui corrigeront les lacunes du réseau. Ces contrats doivent être financés par la Banque mondiale.

Durant son entretien avec le ministre indien de l'Énergie, M. Shiv Shankar, M. Regan a souligné la vaste expérience et les grandes compétences des sociétés canadiennes d'ingénierie et de fabrication en ce qui concerne les services de conception et de construction ainsi que l'équipement de centrales thermiques et hydro-électriques. Quoique l'Inde soit en mesure de fournir une bonne partie du matériel nécessaire à la réalisation de ses projets hydro-électriques (Chamera par exemple), il ne fait nul doute qu'elle doit importer une bonne partie du matériel de production d'énergie requis pour la réalisation de son ambitieux programme d'expansion, programme que la demande croissante d'électricité au pays a rendu nécessaire. Selon le ministre, la Société d'expansion des exportations (SEE) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sont disposées à aider l'Inde, la première en assurant un financement compétitif et la deuxième en facilitant l'établissement de plans de mise en valeur énergétique du pays.

M. Regan a aussi fait part à M. Shankar de l'intérêt et des capacités du Canada concernant la conception, la construction et l'exploitation de gros pipe-lines de gaz naturel.

Le dernier jour de sa visite en Inde, M. Regan a pris la parole à l'occasion d'un déjeuner offert par la Fédération des Chambres de commerce et de l'industrie de l'Inde, organisation qui regroupe environ 100 000 entreprises. Dans son allocution, le ministre a souligné les efforts déployés par la fédération, le Conseil des gens d'affaires Canada-Inde et l'Association des manufacturiers canadiens pour accroître les échanges, les investissements et la coopération entre les deux pays. Tout en reconnaissant qu'on avait déjà beaucoup accompli, M. Regan a demandé instamment à ces groupes, et plus particulièrement aux membres canadiens, de redoubler d'efforts à ce chapitre.

Aide humanitaire aux victimes de la sécheresse en Afrique

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé le 8 mars que le Canada consacrerait un montant supplémentaire de 4 490 000 \$ à l'aide humanitaire en faveur des victimes de ce qui pourrait bien devenir la plus grave famine qu'ait jamais connue l'Afrique. Cette somme sera principalement affectée à l'aide alimentaire, mais elle permettra également la distribution d'eau potable et la mise sur pied de services de santé de base.

L'aide d'urgence sera accordée par le biais du Programme d'aide humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et sera administrée par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (3 millions de dollars), et trois organisations non gouvernementales : l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix (925 000 \$), le Conseil canadien des Églises (455 000 \$) et la Fédération luthérienne mondiale (110 000 \$).

Les ressources alimentaires de nombreux pays africains se sont considérablement amenuisées au cours de ces derniers mois. L'été dernier, un groupe d'action spécial, créé conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, a fait savoir qu'une crise imminente risquait de provoquer une catastrophe économique et une pénurie alimentaire dont souff-

fraient 150 millions d'habitants de 22 pays africains. Depuis cette alerte, la situation s'est aggravée. Le nombre des pays touchés est passé à 24. Des milliers de personnes sont mortes de faim tandis que les maladies dues à la sous-alimentation ont fait un nombre encore plus grand de victimes.

Comptent au nombre des causes de la crise la durée de la sécheresse, l'infestation des récoltes par les insectes et l'épizootie. L'harmattan, vent sec, ranime sans cesse les feux de brousse dans certains pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Le taux de croissance démographique, qui pour l'ensemble du continent est de 3,2 % par an, contribue à l'épuisement de terres arables déjà peu abondantes. Dans certains pays, les troubles civils ont provoqué des déplacements de populations importants, le nombre des réfugiés et le climat d'insécurité s'accroissant sans cesse. En outre, la récession économique ayant été particulièrement marquée en Afrique, les gouvernements sont moins en mesure de faire face aux catastrophes.

Au cours de l'année écoulée, le Canada a fourni 75 millions de dollars aux gouvernements des pays les plus durement touchés, à titre d'aide alimentaire, et 15 millions à la Réserve alimentaire internationale de crise (administrée par le Programme alimentaire mondial), à l'intention des victimes de la sécheresse. De plus, les grandes institutions humanitaires internationales ont lancé des programmes de secours d'urgence à grande échelle d'un coût de 1,3 milliard de dollars.

Ces institutions essayent ensemble de surmonter les difficultés auxquelles on se heurte pour acheminer les ressources destinées aux populations dans le besoin étant donné la médiocrité des réseaux de transport et de distribution.

Cinéma : un accord entre la Belgique et le Canada

Le ministre belge des Affaires économiques, M. Mark Eyskens, et le ministre des Communications du Canada, M. Francis Fox, ont signé, le 24 février, à Bruxelles, un accord de coopération visant l'industrie cinématographique.

Cet accord, préparé par les producteurs des deux pays, vise à encourager la coproduction de films belges et canadiens et à favoriser leur diffusion. Les films réalisés en coproduction bénéficieront des avantages économiques dont jouit l'industrie cinématographique dans chaque pays.